



ACADEMIE  
DE NANTES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Lettre d'actualité EDD

## décembre 2025 - janvier 2026



**Nathalie Dupré et Frédéric Reboux, chefs de mission EDD ainsi que tous les membres du réseau académique EDD vous souhaitent une excellente année 2026 !**

### FOCUS SUR LES AIRES ÉDUCATIVES



Pour lire ou relire les **newsletters précédentes**, rendez-vous sur le portail EDD de l'académie de Nantes : <https://pedagogie.ac-nantes.fr/dispositifs-et-enseignements-transversaux/education-au-developpement-durable/etablissements>



## Séminaire national - Les 3 et 4 décembre 2025 à Paris

Les 3 et 4 décembre dernier, l'Académie du Climat a accueilli le séminaire national des aires éducatives, organisé conjointement par l'Office Français de la Biodiversité et le ministère de l'Éducation nationale. Ces deux journées furent particulièrement riches en échanges et en enseignements. Les informations qui suivent s'adressent aussi bien aux actuels porteurs de projets qu'aux enseignants désireux d'engager une démarche similaire dès l'année 2026-2027.



Crédit Photo : C. Capel

### Qu'est-ce qu'une aire éducative ?

Une aire éducative est un projet d'éco-citoyenneté qui encourage les élèves à explorer et protéger collectivement un site proche de leur établissement, à la manière de gestionnaires d'espaces naturels. Une aire éducative concerne une classe entière, ou plusieurs dans l'école ou l'établissement, du CE2 à la Terminale. Après visite de plusieurs sites, les élèves choisissent, selon différents critères préalablement définis par eux, un site littoral (AME - Aire Marine Educative) ou terrestre (ATE - Aire Terrestre Educative) proche de leur établissement scolaire. Ils explorent, découvrent son contexte (physique, social...) et sa biodiversité. Ils réfléchissent à des actions de gestion et/ou protection du site via des conseils de la Mer / Terre. Ils rencontrent des acteurs locaux. Leurs idées et choix sont au cœur du projet !

Les aires éducatives sont pleinement intégrées dans la Stratégie Nationale Biodiversité 2030\*. Elles ont un rôle d'éducation à la protection de la biodiversité et de l'environnement mais peut-être aussi un rôle de transformation des rapports au vivant. En ce sens, elles s'inscrivent dans l'esprit des recommandations de l'IPBES\*\* qui appelle à des «changements transformateurs» pour stopper l'effondrement de la biodiversité.

De neuf projets en 2020, l'académie de Nantes compte désormais un peu plus de soixante-dix aires éducatives, dans le premier et second degré. Il est à espérer que cette belle dynamique de développement se poursuive afin d'atteindre l'objectif fixé par l'OFB et le ministère de l'Education Nationale de 500 aires éducatives en Pays de la Loire à l'horizon 2030.

\* La Stratégie Nationale Biodiversité 2030 est le plan d'action de la France pour protéger, restaurer et valoriser la biodiversité d'ici 2030. Elle vise à inverser le déclin des espèces et des écosystèmes en mobilisant l'État, les collectivités, les entreprises et les citoyens. Elle a été officiellement présentée en novembre 2023 par le gouvernement français. Elle est pilotée par le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Éducation nationale, avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB).

\*\* IPBES : L'IPBES est la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, souvent décrite comme "le GIEC de la biodiversité". Elle évalue l'état de la biodiversité mondiale et fournit aux décideurs des données et recommandations pour orienter les politiques publiques.



REFORCER LA  
FAMILIARITE DES  
ÉLÈVES AVEC LA  
NATURE

ENCOURAGER LA  
RÉFLEXION  
CITOYENNE

LES AIRES  
ÉDUCATIVES :  
QUATRE OBJECTIFS

REFORCER LES  
CONNAISSANCES  
NATURALISTES DES  
ÉLÈVES

PENSER LA  
COMPLEXITÉ DES  
ENJEUX  
ENVIRONNEMENTAUX

### Les aires éducatives sont-elles des espaces où la biodiversité est préservée?

Non. Une aire éducative est un espace non déjà protégé par un dispositif existant, afin de conserver tout son intérêt pédagogique pour les élèves. Par l'attachement et le lien affectif qui se construisent au fil des visites régulières, ces projets favorisent l'émergence d'une volonté de prendre soin du vivant. Le choix du site est important : si l'expérience en plein air est essentielle, tous les milieux ne présentent pas le même degré de naturalité — une cour d'école ou une rue n'offrent pas les mêmes potentialités qu'une forêt ou une plage. Plus l'environnement est sauvage, plus il permet de transformer durablement le rapport à la nature. Le consensus est clair : un enseignement de la nature en extérieur exerce une influence bien plus forte qu'un cours sur la nature en salle de classe. Un site local, accessible et familier, favorise l'ancrage des apprentissages grâce à la possibilité d'y revenir fréquemment, y compris en famille, tandis qu'un environnement nouveau stimule la motivation et l'émerveillement des élèves. Cette complémentarité, entre proximité et découverte, constitue une dualité essentielle à prendre en compte dans le choix de l'aire éducative.



Crédit Photo : C. Capel



## Dans une aire éducative, les élèves font-ils de la gestion de l'environnement ?

Pas vraiment. Une aire éducative est un espace co-géré par les élèves et le propriétaire du site, sans pour autant que les élèves assurent une véritable gestion environnementale. Dans une logique d'apprentissage de l'éco-citoyenneté, ils sont amenés à proposer des actions visant soit à encadrer les activités humaines, soit à favoriser la biodiversité, tout en sachant que le « ne rien faire » peut également constituer une décision pertinente lorsqu'elle permet de laisser la nature se développer. En formulant ces propositions, les élèves acquièrent un sentiment de compétence et d'utilité sociale. Il est essentiel, notamment à travers les conseils de la mer ou de la terre, que les élèves ne soient pas seulement destinataires d'informations mais qu'ils puissent initier le projet, partager les décisions avec les adultes et participer à une véritable co-construction. Il convient toutefois de rappeler que les enfants ne doivent pas être considérés comme des acteurs au service des adultes pour résoudre les problématiques environnementales ou sociales.

## L'aire éducative est-elle une manière de faire classe dehors?

Globalement oui. L'aire éducative constitue une manière de faire classe en extérieur, en mobilisant différentes disciplines en lien avec la problématique développée sur le site, tout en maintenant les règles de la classe (comportement, respect des autres,...). Elle ne doit toutefois pas être envisagée comme un simple cours délocalisé, détaché de l'apprentissage de la connaissance du lieu. Il importe que l'enseignant propose non seulement des activités pédagogiques, mais aussi des actions permettant de développer l'agentivité des élèves, c'est-à-dire leur capacité à agir sur le monde et à se reconnaître comme acteurs. Cette agentivité, indissociable de la connexion à la nature, constitue l'un des fondements de l'éco-citoyenneté. Les aires éducatives s'appuient ainsi sur une pédagogie expérientielle, immersive et active, fondée sur l'enquête. La récurrence des visites, au minimum trois fois par an, est essentielle pour assurer la progressivité des expériences et des compétences à acquérir. Elles favorisent également une dynamique de transmission : les élèves d'une année présentent leurs réalisations aux nouveaux, de sorte que l'aire éducative ne soit pas un programme qui redémarre à zéro chaque année, mais un projet qui s'enrichit, évolue et se nourrit au fil du temps.

## L'aire éducative peut-elle se trouver dans l'enceinte de l'école ou de l'établissement ?

Sauf exception pour certains lycées agricoles par exemple, Non. L'aire éducative se situe nécessairement en dehors de l'enceinte scolaire car l'une de ses finalités est de permettre aux élèves de rencontrer les personnes qui en assurent la gestion ainsi que celles qui le fréquentent au quotidien, qu'il s'agisse des riverains ou des passants.





## Une aire éducative, est-ce un projet qui peut coûter cher ?

La méthodologie des aires éducatives implique que l'enseignant travaille en partenariat étroit avec une structure accompagnatrice, le plus souvent une association engagée dans la préservation de la biodiversité (exemples : CPIE, Les Petits Débrouillards, Bretagne Vivante, France Nature Environnement...). Selon une enquête menée l'an dernier par l'OFB, le coût annuel moyen estimé par les enseignants pour la mise en œuvre d'une aire éducative s'élève à environ 2 440 euros, dont près des deux tiers sont consacrés à l'accompagnement assuré par cette structure. Les principales sources de financement se répartissent, par ordre d'importance, entre la subvention de l'OFB (accordée pendant quatre ans maximum), le financement participatif via la plateforme La Trousse à projets, les soutiens locaux des collectivités (communes, communautés de communes, départements), l'autofinancement de l'établissement scolaire et les contributions d'entreprises privées.

### J'ai envie de me lancer dans ce projet l'an prochain, comment m'y prendre ?

#### ÉCHANGER AVEC LES COLLÈGUES

Ont-ils envie de s'engager avec moi dans ce projet ?

L'engagement de l'équipe pédagogique est l'un des leviers fondamentaux de la réussite du projet. L'interdisciplinarité est essentielle dans un projet d'aire éducative dans le secondaire.

#### CONSULTER LA DIRECTION (CHEF.FE D'ÉTABLISSEMENT + GESTIONNAIRE)

Quelles sont les possibilités dans l'établissement ? Assurez-vous du soutien de votre chef d'établissement.

- Une classe projet ? En vie de classe ? Simplement inclus dans la programmation annuelle ?
- Quelle classe ? Une, plusieurs ? Quel niveau de classe ?
- Quels encadrants lors des sorties ? Des AED ? Des parents ? D'autres enseignants ?
- Un budget pour l'aire éducative ?

#### FAIRE UN REPÉRAGE

Quelles sont les possibilités d'une aire éducative sur le territoire proche de l'école ou de l'établissement ?

- Les écoles et établissements à proximité sont-ils déjà engagés dans une aire éducative ?
- Y a-t-il des espaces naturels accessibles à proximité de l'établissement (choix de 3 pré-sites) ?
- Ces pré-sites sont-ils facilement accessibles à pied ?
- Un soutien communal (élus, techniciens) ?
- Un tissu associatif local dynamique ?

#### SÉLECTIONNER LA STRUCTURE ACCOMPAGNANTE

Qui sera mon binôme ?

Il sera nécessaire de s'accorder en amont sur ses visions du projet, s'assurer d'être sur la même longueur d'ondes, reprendre ensemble la méthodologie, décider des apports de la structure partenaire, fixer le calendrier, établir un devis clair et détaillé.

Il faudra échanger régulièrement au cours de l'année : le projet dépend des décisions des élèves, la co-construction doit donc s'étaler sur toute la période.

## Des exemples d'activités dans les disciplines

Dans un projet d'aire éducative, travailler plusieurs disciplines - notamment l'EMC -, voire préparer des activités pluridisciplinaires, est essentiel pour aider l'élève à relier les savoirs, à développer sa pensée critique, à transférer des compétences et des connaissances d'une discipline à l'autre, et à comprendre un monde complexe. Pour l'enseignant, l'interdisciplinarité permet de concevoir des activités contextualisées souvent plus motivantes et plus proches de la réalité. Ce travail en équipe permet également de constituer un rempart face aux critiques lorsque l'aire éducative touche des problématiques socialement vives (ex : la pêche sur une AME, la chasse sur une ATE,...). Ainsi, quand un projet d'aire éducative est porté par plusieurs enseignants de disciplines différentes, il ne peut être réduit à l'opinion d'un seul professeur. Les élèves perçoivent alors que le projet est porté collectivement, ce qui renforce sa crédibilité, sa légitimité tout en rassurant également les élèves et leurs parents. Cela permet d'éviter que le projet ne soit perçu comme idéologique ou partisan. L'isolement d'un professeur face aux critiques est ainsi limité. Par ailleurs, chaque discipline apporte sa grille de lecture, montrant ainsi aux élèves que les savoirs se complètent et qu'un même espace peut être appréhendé sous différentes focales. Travailler de manière interdisciplinaire est enfin un bon exemple d'éducation à la citoyenneté. Les élèves voient ainsi que les adultes coopèrent malgré leurs différences.

Quelques exemples ci-dessous d'activités à proposer sur une aire éducative dans différentes disciplines. Bien évidemment, la liste n'est absolument pas exhaustive.





## Des synergies à opérer

Chaque mois, dans cette newsletter, nous vous proposons des actions pédagogiques, des concours. Nous mettons en avant diverses initiatives. Nombre d'entre elles peuvent aisément s'intégrer dans un projet d'aire éducative, sans surcharge, offrant ainsi aux enseignants des possibilités concrètes pour enrichir et dynamiser leur démarche. Voici quelques exemples :

- **Actions pédagogiques de la fondation Tara Océan**
  - Plastique à la loupe
  - La fresque de la pollution plastique
  - Graines de reporters scientifiques
  - Graines d'artistes (Tara Polaris I) - découverte du plancton
- **L'observatoire des saisons**
- **Vigie-Nature Ecole**
  - Dix protocoles du cycle 2 au lycée dont :
    - Oiseaux des jardins
    - Opération Escargots
    - BioLit
    - Spipoll
    - Placettes à vers de terre
    - Lichens GO
    - Alamer (algues)
- **Ifremer**
  - Jeu "Mon lopin de mer"
- **Concours**
  - Médiatiks (Concours académique de médias scolaires)

Par ailleurs, un projet d'aire éducative s'inscrit naturellement dans une démarche E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) et peut, lorsqu'il rassemble plusieurs écoles ou établissements autour d'un même espace, contribuer à l'obtention d'une labellisation de territoire.



## Des dates à retenir pour les enseignants

- **Je veux m'engager dans une aire éducative en 2026-2027 :**
  - Je m'inscris sur Sagae (la plateforme dédiée aux aires éducatives de l'OFB) entre le **1<sup>er</sup> juin et le 13 septembre 2026**. <https://sagae.ofb.fr/>
  - La demande de labellisation devra ensuite se faire dans les deux ans, au plus tard en mai 2028, si une subvention de l'OFB a été accordée.
- **Je me suis lancé cette année 2025-2026 et j'ai obtenu une subvention de l'OFB :**
  - Sur Sagae, je dépose une demande de labellisation entre le **1<sup>er</sup> mars et le 10 mai 2026** ou en mars-mai 2027.
- **Mon aire éducative est déjà labellisée :**
  - Je renouvelle tous les ans ma demande de labellisation sur Sagae. Cette année, je devrai le faire entre le **1<sup>er</sup> mars et le 10 mai 2026**.

## Ressources et propositions de formation

- Un parcours M@gistère sur les aires éducatives, créé en collaboration avec CANOPE, sera mis en service en mars 2026. Nous vous informerons de sa mise en ligne dans les prochaines newsletters.
- Le Wiki des aires éducatives des Pays de la Loire : [https://ame.ofb.fr/doku.php?id=pays\\_de\\_la\\_loire](https://ame.ofb.fr/doku.php?id=pays_de_la_loire)
- Un recueil d'inspiration et de conseils réalisé par J. Alibert, étudiante en Master à Sciences Po Paris et en stage à l'OFB des Pays de la Loire : [https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=exemples:recueil\\_valorisation\\_aires\\_educatives\\_pays\\_de\\_la\\_loire\\_2025\\_vf.pdf](https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=exemples:recueil_valorisation_aires_educatives_pays_de_la_loire_2025_vf.pdf)
- Une aide pour la mise en oeuvre de la méthode : [https://padlet.com/aires\\_Educatives\\_OFB/ofb-aires-educatives-coll-ge-et-lyc-e-25s99psajlzvgz9](https://padlet.com/aires_Educatives_OFB/ofb-aires-educatives-coll-ge-et-lyc-e-25s99psajlzvgz9)
- Le **mercredi 28 janvier 2026, de 14h à 15h**, un webinaire “speed-dating” est organisé par l'équipe nationale de l'Office Français de la Biodiversité pour celles et ceux qui souhaitent échanger autour de la thématique du lien terre-mer. Il sera organisé de la manière suivante :
  - Intervention d'un scientifique autour de la question du lien terre-mer et de son importance pour la biodiversité, le climat, le cycle de l'eau...
  - Témoignage de la structure accompagnatrice (PNR) de deux ATE qui ont fait l'an passé une correspondance et un échange scolaire avec une AME
  - Présentation rapide de quelques outils pouvant aider les porteurs de projet à lancer leur classe dans cette correspondance
  - « Speed-dating » entre les porteurs de projet, pour qu'ils puissent trouver l'AE parfaite pour débuter leur correspondance.
    - Voici le lien d'inscription pour le webinaire : <https://formulaires.ofb.fr/inscription-speed-dating-aires-educatives-autour-du-lien-terre-mer-1765444686>
- **Possibilité d'une FIL** (Formation d'Initiative Locale) pour les enseignants des collèges et lycées publics : Vous souhaitez vous engager dans un projet d'aire éducative ou faire découvrir à d'autres enseignants vos activités et vos actions au sein de l'aire éducative de votre établissement tout en étant accompagné pour approfondir votre démarche. D'autres enseignants de votre bassin sont aussi intéressés. Vous pouvez demander une FIL et être accompagné par un formateur EDD. Renseignements auprès de Nathalie Dupré et Frédéric Reboux, chefs de mission académique EDD.

## Comité de rédaction et contacts

### Les chefs de mission académique EDD :

- Nathalie DUPRÉ, IA-IPR Histoire-Géographie, nathalie.dupre@ac-nantes.fr
- Frédéric REBOUX, IEN Mathématiques - Physique-Chimie, frederic.reboux@ac-nantes.fr

### Chargée de mission EDD :

- Christelle CAPEL, Enseignante Histoire-Géographie-EMC, christelle-mire.capel@ac-nantes.fr.